



Qu'est-ce que la souveraineté?

I- Introduction

Québec 400 ans! D'histoire et d'institutions, de territoire et de traditions, de luttes et d'espairs, d'échecs et de victoires, de langue française et de culture plurielle, de développement économique et de développement social, de pratiques démocratiques et d'envie folle de vivre et de durer. Le Québec! Un territoire. Une nation. Un peuple. Unique. Original. Distinct, mais pas souverain. Un Québec inachevé et en devenir!

II- Qu'est-ce que la souveraineté?

- Faire toutes ses lois
- Gérer tous ses impôts
- Signer tous ses traités
- S'organiser sur ses propres bases
- Prendre ses propres décisions
- Et parler en son propre nom d'égal à égal avec les autres pays
- Passer d'un statut de peuple minoritaire à celui de peuple majoritaire et libre.

III- Le Québec dans le monde

- 192 entités se sont prévaluées du statut d'état en 2008 (voir la liste sur le site du Conseil www.souverainete.info)
- Un Québec « pays » sera le 18^e plus grand territoire
- La 22^e plus grande économie
- Le 63^e plus peuplé
- Procurant à sa population le 12^e plus haut revenu au monde
- Ses échanges se faisant massivement suivant l'axe américain nord/sud, à la hauteur de 80%
- Sa population est 3 fois plus bilingue et sept fois plus trilingue que n'importe quelle autre sur le continent
- Il est de loin mieux équipé, diversifié, riche et prospère que l'immense majorité des 142 pays qui se sont ajoutés aux 50 qui avaient donné naissance aux Nations Unies



IV- Le Québec est-il une nation?

OUI!

Plus personne ne conteste cette réalité, même si Ottawa ne veut surtout pas l'inscrire dans sa constitution. Mais avant d'être québécoise, cette nation fut canayenne, puis canadienne-française.

- Canayenne du temps où, avec les Amérindiens elle marchait et nommait en français le territoire, du Rio Grande aux terres de Baffin,
- Canayenne du temps où, les Britanniques s'imposant, elle luttait contre la monarchie, pour le gouvernement « responsable »,
- Canayenne du temps où elle dénonçait l'abolition du français partout au Canada et ramassait des fonds pour sa survivance
- Canayenne quand elle se battait pour l'autonomie du Canada contre les pouvoirs de Westminster sur ses institutions
- Puis canadienne française quand la nation canadienne anglaise a consenti à s'affranchir quelque peu de l'Angleterre
- Et maintenant québécoise, depuis le déclin de l'identité canadienne-française confirmé aux États généraux de la langue française en 1967 alors que la masse critique des francophones d'Amérique s'est affirmée comme nation québécoise désirant vivre en français sur un territoire reconnu et pourvu d'un État, même incomplet, pour en assurer la défense et l'épanouissement.

Ainsi, depuis 400 ans, s'écrit en Amérique l'histoire particulière d'une nation française cohabitant avec les peuples amérindiens et inuit, intégrant des éléments de la culture anglaise et s'enrichissant de nouveaux arrivants de partout dans le monde. Elle a son territoire, ses traditions, ses institutions et son propre code civil, ses politiques, sa langue, sa culture et ses pratiques démocratiques et cherche à garantir son rayonnement économique et social en même temps que sa pérennité.

V- Le Québec est-il libre?

NON!



Le Québec est conscrit dans une constitution qui lui a été imposée unilatéralement par l'État canadien et que tous les gouvernements du Québec, tant fédéralistes que souverainistes, ont refusé de signer.

Le Québec n'est pas libre

- quand la formule d'amendement de cette constitution (unanimité + véto régionaux + 7 provinces représentant 50% de la population) signifie l'impossibilité concrète de l'amender.
- Quand il ne peut strictement rien dire sur
 - ses télécommunications (radio, télévision, téléphonie)
 - son transport aérien, ferroviaire et maritime
 - ses brevets et ses droits d'auteur
 - ses banques
 - les monopoles et la concurrence dans son économie
 - sa défense, ses alliances et ses relations internationales autres que celles touchant la francophonie
 - l'immigration

Dans ses champs de responsabilité, comme la santé et l'éducation il n'est pas libre quand il subit les intrusions systématiques de l'État canadien y incluant les champs partagés dont l'économie.

La liberté c'est de prendre ses décisions et d'être le dernier à les prendre. Le Québec dans le Canada ce n'est jamais cela. La liberté, c'est la souveraineté.

VI- La mondialisation et l'environnement, une obligation de la souveraineté?

OUI.

La mondialisation et l'environnement ont pour effet de déplacer des débats et des décisions dans des lieux où la participation est exclusivement réservée aux représentants des territoires souverains.



Loin d'invalider la souveraineté, la mondialisation l'interpelle et la sollicite. Tous savent que dans la mondialisation, vous n'existez que si vous êtes souverains. D'ailleurs on n'a vu aucun pays renoncer à sa souveraineté pour cause de mondialisation!

Par exemple, à l'heure de Kyoto, le Québec est empêché actuellement de faire valoir sur la scène internationale ses choix écologiques par un Canada qui développe par ailleurs l'énergie fossile extrêmement polluante de l'Ouest canadien.

VII- Les fédéralistes ont-ils des propositions pour assurer et garantir un avenir à la nation québécoise ?

NON.

D'abord il y eu la Révolution tranquille. Les multiples embûches posés par Ottawa à sa réalisation firent comprendre à plusieurs que le cadre fédéral était un obstacle à l'épanouissement du Québec dont seule la souveraineté pourrait garantir l'avenir et la pérennité.

Puis plusieurs propositions fédéralistes suivirent, chacune étant inférieure à la précédente. Rappelons-nous :

- ✓ L'Égalité ou indépendance (1966) de Daniel Johnson, père;
- ✓ La souveraineté culturelle (1973) de Robert Bourassa;
- ✓ Le livre beige (1979) de Claude Ryan;
- ✓ L'accord du Lac Meech de Robert Bourassa (1987);
- ✓ Le Meech – moins de Jean Charest (1990);
- ✓ Charlottetown (encore moins que Meech-moins) (1992);
- ✓ La Reconnaissance et interdépendance (1996) du Parti libéral du Québec ;
- ✓ Et le dernier en liste, le rapport Pelletier (2001), dans lequel il n'y a plus aucune demande constitutionnelle.

Tout ce qu'on a à nous offrir aujourd'hui, c'est une résolution de la Chambre des communes qui définit la nation québécoise, mais sans les pouvoirs d'une nation. Ce qui en fait une coquille vide.



VIII- Le temps presse-t-il ?

OUI.

Le Québec se serait dit OUI en 1980 ou en 1995 (en surmontant les comportements frauduleux des fédéralistes), la transition serait faite et les débats de fond porteraient sur les priorités de l'heure.

Le statu quo n'existe pas. En 1982 le Québec a dit non au rapatriement de la Constitution canadienne mais le Canada (...) se construit sans lui, malgré lui.

Le Québec se veut français et intégrateur de la diversité. Le Canada se veut bilingue et promoteur des particularités. La charte québécoise des droits intègre les droits collectifs.; la charte canadienne s'en tient aux seuls droits individuels (ce qui explique que la Cour suprême du Canada a systématiquement éviscéré la loi 101 pour récemment invalider le socle sur lequel elle repose, c'est-à-dire le droit collectif de la nation française de défendre et de promouvoir sa langue). Deux modèles se concurrencent. La nécessité objective de l'immigration presse encore plus le Québec à devenir un pays. Les individus s'intègrent à des pays, non à des provinces.

X- Des conditions à remplir

Le Québec vit depuis toujours un statut de dépendance politique. Nous devons mener un combat démocratique extraordinairement exigeant sans nous relâcher.

Ayant toujours vécu sous le joug d'une puissance extérieure, la simple légitimité de notre LIBERTÉ POLITIQUE n'est pas évidente pour plusieurs. L'expérience de l'échec laisse des traces qui voilent notre capacité, qui camouflent nos acquis durement gagnés, qui font douter de notre énorme potentiel.

UN TRAVAIL POUR BÂTIR LA CONFIANCE EN SOI EST ESSENTIEL.

XI- Conclusion :



Depuis 400 ans, la nation québécoise est en route mais son indépendance est à faire. Le contexte d'aujourd'hui est différent de tous les autres; aujourd'hui une opportunité, la mondialisation. La participation à ce forum requiert le statut de pays souverain.

Le temps est donc venu de mettre le pied à terre et de conduire le projet de l'indépendance nationale visière levée, avec fierté, envergure, éthique et clarté.. L'indépendance ne se quête pas. Elle se constitue. Elle se prend. Et finalement elle est reconnue. Alors en saluant le Québec, le monde entier fêtera l'arrivée d'un peuple hyper moderne, riche, dynamique, confiant, ouvert et généreux. Soyons un brin audacieux : alors la planète elle-même se sentira meilleure.

Argumentaire produit par le Conseil de la souveraineté du Québec

Révisé le 11 mai 2009

Étudié par le conseil d'administration du Conseil de la souveraineté du Québec le 23 novembre 2009

Révisé le 2009-11-24